ACADEMIE DE LILLE
Département du Nord
7ème Circonscription
Député : Monsieur Vercamer

Ecole Jules Ferry
31 rue des écoles
59510 Hem

Enseignante : Mme Foret

22ème Parlement des enfants

Proposition de loi

Visant à lutter contre le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires,
à adopter une attitude éco-responsable des déchets et
à promouvoir une alimentation saine et raisonnée

Présentée par :

Ismail Abbaz, Noé Antoine, Emna Benferdjallah, Matt Biville, Maryam Bouafia, Ayoub Bouaksa, Kheira Bounedjah, Lenny Daissala Pousseu, Sara Derradj, Ines El Ouartassi, Lyna Ghebriout, Ilyes Kahoul, Foued Kerrad, Jihad Ladrouz, Morgane Lebguira, Dalhia Mechtaoui, Maelys Montigny, Badreddine Ouahab, Youssef Rafa, Léa Roux, Ines Santgerma, Ambrine Séoudi, Benjamin Simothe, Lucas Trigot, Dina Zeghli, Sofia Zeghli, Zerrouki Idris.

Exposé des motifs

Nous entendons souvent les adultes dire que nous sommes l'espoir de demain et que le monde repose entre nos mains. Si la responsabilité est immense, notre pouvoir nous semble très limité.
Qui décide ? Qui commande ? Qui agit ? On parle de changement mais nous, enfants, quand notre voix est-elle portée, entendue, respectée ?

Nous avons examiné de près ce mot « biodiversité ». Il nous a semblé d'abord complexe puis tellement vaste, aussi riche que l'est finalement notre planète Terre. La protection des espèces animales, des plantes et de toutes formes de vie sont des thèmes que nous avons parcourus lors de nos lectures. Nous sommes sensibles à la fonte des glaces, au braconnage, à la déforestation, à la pêche non sélective et surexploitée... Si nous nous sentons concernés, ce sont néanmoins des problèmes éloignés de notre réalité urbaine.

Nous avons alors cherché comment concrètement nous pouvions agir au quotidien, depuis nos fenêtres, et nous avons décidé d'interroger nos pratiques car la conclusion est toujours sans appel : la forme de vie la plus menaçante et menacée est l'Homme lui-même. Nous nous sommes donc penchés sur la question du gaspillage alimentaire en restauration scolaire. Des expériences menées en France ont confirmé qu'en moyenne 30% des quantités préparées en cuisine sont gaspillées. Ce chiffre peut dépasser 60% pour les légumes. Selon les sources du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le gaspillage alimentaire représenterait 70g par repas par élève en primaire, 135g en collège et jusqu'à 150g au lycée.

L'objectif du projet que nous défendons aujourd'hui est simple : comprendre les causes d'un tel gâchis et tenter d'apporter des solutions à notre portée pour y remédier. Comment est-il possible que des personnes, sur notre territoire et ailleurs, meurent de faim tandis que d'autres négligent la surabondance de nourriture et jettent des assiettes entières à la poubelle ?

Préserver la biodiversité au quotidien, c'est l'affaire de chacun d'entre nous :
le monde commence dans notre assiette.

Proposition de loi

Article 1er

Organiser dans chaque établissement un comité de pilotage composé d'un délégué élève, d'un représentant de l'équipe éducative, de la commune, de la restauration scolaire, de la cuisine et de l'entretien sanitaire.

Article 2

Rendre obligatoire la pesée des restes alimentaires et, avec l'ensemble des données relevées, mettre en place des actions visant à apporter une solution concrète au gaspillage alimentaire.

Article 3

Dans la charte à élaborer en liaison avec le comité : opter au moins pour trois fournisseurs locaux dont obligatoirement un artisan boulanger.

Article 4

Pour les aliments non distribués en cantine, obligation d'organiser une collecte et de donner à un organisme associatif et solidaire.